



ADT  
ALSACE  
DESTINATION  
TOURISME

03/09/2021

Sandrine SEHR [sandrine.sehr@adt.alsace](mailto:sandrine.sehr@adt.alsace)  
Margot JONCKHEERE [margot.jonckheere@adt.alsace](mailto:margot.jonckheere@adt.alsace)

Objet : Plaquettes d'informations

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de sa mission de qualification de l'offre touristique et dans le prolongement de la collection initiée en faveur de l'hébergement chez l'habitant, Alsace Destination Tourisme a réalisé deux nouveaux supports d'information destinés à informer et accompagner les particuliers et professionnels alsaciens dans leur démarche qualité.

Les plaquettes d'informations permettront aux prestataires de connaître les conditions et la procédure d'obtention des labels « Accueil Vélo » et « Vignobles et Découvertes », spécifiquement dédiés aux thématiques d'excellence de notre Destination, le cyclotourisme et l'œnotourisme.

Dans la mesure où vous êtes un interlocuteur privilégié des professionnels du tourisme et des porteurs de projets de votre territoire, il est essentiel à mes yeux de vous associer à la diffusion des supports réalisés pour la parfaite information de tous à savoir :

- « Je garantis la qualité de l'accueil des cyclotouristes, ma démarche de labellisation Accueil Vélo »,
- « Je garantis la qualité de l'accueil sur la Route des Vins d'Alsace, ma démarche de labellisation Vignobles et Découvertes ».

En outre, je vous propose également un texte d'explication joint à ce courrier, qu'il vous sera possible d'insérer, si vous le souhaitez, dans le bulletin ou la lettre d'information de votre structure ou de votre territoire.

Toutes ces données sont également disponibles et téléchargeables sur notre site internet, <https://www.alsace-destination-tourisme.com>, onglet « Démarches Qualité ».

Restant à votre disposition et toujours au service de la qualité de l'offre touristique en Alsace, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Max DELMOND  
Président

[www.alsace-destination-tourisme.com](http://www.alsace-destination-tourisme.com)

Bureau de Strasbourg

Collectivité européenne d'Alsace  
1 place du Quartier Blanc F 67964 Strasbourg Cedex 9  
Tél +33 (0)3 89 20 10 68 - [info@adt.alsace](mailto:info@adt.alsace)



Siège social

1 rue Schlumberger BP 60337 -  
F 68006 Colmar Cedex  
Tél +33 (0)3 89 20 10 68 - [info@adt.alsace](mailto:info@adt.alsace)

Proposition d'insertion dans les bulletins d'information ou newsletter : à destination des prestataires

### **ACCUEIL VELO**

Les modes de déplacement doux prennent toujours plus de place dans nos vies, pour aller à l'école, au travail, mais aussi pour les loisirs et pour bouger pendant les vacances !

Vous êtes prestataire touristique : hébergeur, restaurateur, loueur, réparateur, Office de Tourisme, site touristique ?

Vous vous situez à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé et sécurisé ?

Vous accueillez ou souhaitez accueillir les cyclistes ?



- Vous pouvez intégrer la marque nationale Accueil Vélo.

Un support d'informations est, désormais, à votre disposition pour vous permettre d'affiner les contours de votre projet en identifiant les modalités pratiques :

- « Je garantis la qualité de l'accueil des cyclotouristes, ma démarche de labellisation Accueil Vélo »

Plus d'informations sur <https://www.alsace-destination-tourisme.com>

---

### **VIGNOBLES ET DECOUVERTES**



La découverte des patrimoines, des paysages et des produits locaux est source d'émotions, de plaisirs et de souvenirs. Goûter, déguster et apprécier les terroirs, c'est apporter une valeur ajoutée à l'attractivité du territoire et générer de potentiels bénéfiques pour les entreprises qui les animent.

Vous êtes prestataire touristique : domaine viticole, hébergeur, prestataire d'activité, restaurant, bar à vins, agence réceptive, événement ou site de visite ?

Vous vous situez dans un périmètre de 30 km de la Route des vins ?

Vous avez développé une activité de découverte autour des vins d'Alsace ou du vignoble ?

- Vous pouvez intégrer la marque nationale Vignobles et Découvertes.

Un support d'informations est, désormais, à votre disposition pour vous permettre d'affiner les contours de votre projet en identifiant les modalités pratiques :

- « Je garantis la qualité de l'accueil sur la Route des Vins d'Alsace, ma démarche de labellisation Vignobles et Découvertes ».

Plus d'informations sur <https://www.alsace-destination-tourisme.com>